

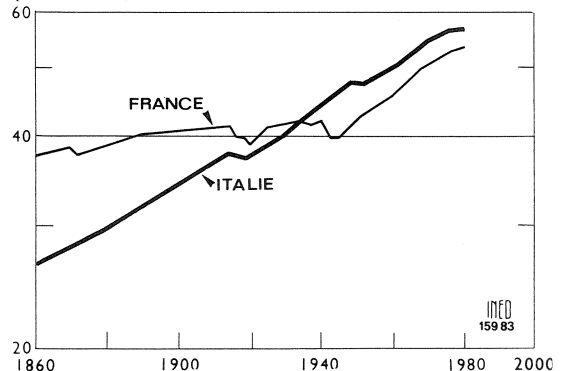
## Que se passe-t-il en Italie ?

**P**ARMI les stéréotypes entretenus en France sur sa « sœur latine » figurent ceux d'une Italie prolifique, aux traditions familiales méditerranéennes vivaces, source d'une intense émigration en Europe et dans les Amériques. Ils ont, en effet, été jadis justifiés par des comportements démographiques nettement distincts dans les deux pays. Mais ils ne le sont plus. Il y a près de trente ans, l'INED pouvait déjà écrire que « l'Italie n'est plus à classer parmi les pays européens de fécondité et de natalité relativement fortes » [2] \*. Aujourd'hui, il faut aller plus loin : l'Italie est à classer parmi les pays européens de fécondité et de natalité faibles. De plus, renversement surprenant, mais assez logique, elle est devenue un pays d'immigration.

En 1870, quand le jeune royaume d'Italie, unifié depuis 1861, prend possession de sa capitale, Rome, il a environ 27 millions d'habitants. La France de l'époque en a 40. Mais au contraire de la France, dont la natalité et la mortalité baissent depuis bientôt un siècle, l'Italie n'est pas encore véritablement entrée dans sa « transition démographique » : le taux de natalité est de l'ordre de 37 pour 1000, le taux de mortalité de 30 pour 1000, niveaux indiquant une situation aussi attardée que dans la plupart des pays d'Europe centrale et méridionale. L'unification politique contribuant à la modernisation du pays, la baisse de la mortalité s'amorce entre 1880 et 1890, celle de la natalité une ou deux décennies plus tard. Ce décalage provoque, selon le schéma classique, une croissance relativement rapide de la population : le taux d'accroissement naturel, déjà plus élevé dans le Sud que dans le Nord, dépasse 1 % par an en moyenne pendant les trois périodes décennales 1880-1889, 1890-1899, 1900-1909 et encore, après la Première Guerre, pendant les années 1920. Mais l'accroissement de la population est amoindri par une émigration importante. D'abord constituée plutôt d'habitants du

Nord qui, selon leur profession se dirigeaient soit vers les pays d'Europe, dont la France (maçons, graveurs sur bois), soit vers les Amériques (agriculteurs, viticulteurs, marchands ambulants), l'émigration devint entre 1880 et 1890 un phénomène de masse qui s'étendit graduellement aux populations pauvres et rurales du Sud [9]. Dès 1890 et jusqu'en 1920, la destination des flux migratoires fut surtout transocéanique. Entre 1900 et 1913, l'émigration italienne fut croissante, pour atteindre 800 000 personnes en 1913, et de plus en plus méridionale. Compte tenu des retours, les taux d'émigration nette se limitèrent en moyenne à 0,5 % par an [6]. Alors que l'accroissement naturel dépassait 1 % par an, cette émigration ramena l'accroissement net de la population à des taux plus modérés de 0,6 ou 0,7 % par an. Le quasi-doublement en un siècle de la population — de 27,6 millions en 1871 à 53,7 millions en 1971, à territoire constant — représente d'ailleurs un accroissement moyen de 0,67 % par an et le rythme réel ne s'écarta pas beaucoup de cette moyenne (graphique 1), sauf un peu à la baisse bien sûr pendant la guerre 1915-1918, un peu à la hausse pendant le régime fasciste, au cours duquel « l'émigration fut découragée, la nuptialité et la fécondité

Nombre d'habitants  
(en millions)



Graphique 1. — Italie et France. Population 1860-1980.

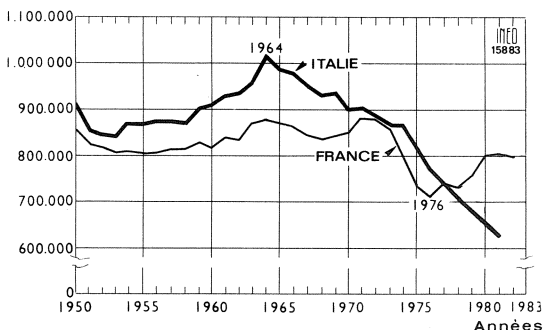
\* Les nombres entre crochets renvoient aux références citées en fin d'article.

*stimulées, l'unité de la famille renforcée par une action contrariant l'émancipation des femmes* » [6].

Alors qu'en France, la période qui s'ouvre en 1939 est marquée d'abord par la diminution de la population pendant la guerre puis par l'augmentation rapide à partir de 1946 du fait de la reprise de la natalité, puis de l'immigration vers 1955, l'évolution est très différente en Italie. Au début de la guerre, la population augmenta du fait du retour de nombreux émigrés. Et la diminution la plus forte intervint au contraire après la guerre : devant un chômage massif, « l'émigration apparut comme un remède, au moins pendant une courte période : en fait, pendant la décennie 1947-1956, l'émigration nette atteignit 1,7 million de personnes, dont près des deux tiers partirent pour des pays non européens » [6].

Les années 50 voient surtout l'apogée d'une autre migration, interne celle-là, du Sud vers le Nord. L'intégration du *Mezzogiorno* qui, soumis à des dominations étrangères successives, avait eu un destin historique et culturel si différent de celui des cités marchandes du Nord, était depuis l'unification de 1861 le problème majeur du pays. Pour le développer, le fascisme avait bloqué l'émigration de ses habitants. La natalité et la fécondité étant beaucoup plus élevées dans le Midi [8], et les perspectives de développement industriel bien plus fortes dans le Nord, « au cours des années 1950 et au début des années 1960, l'émigration à partir du Sud pour l'étranger, mais principalement pour le reste du pays, atteignit un niveau extraordinaire dont les incidences humaines se firent brutalement sentir » [6].

L'évolution de la fécondité dans le Midi s'apparente à celle d'autres pays méridionaux comme l'Espagne ou le Portugal, à transition démographique tardive : la baisse est continue depuis la guerre. Au contraire, celle du Nord s'apparente à celle de l'Europe continentale, dont la France. Partie de niveaux il est vrai fort bas au début des années 50, elle s'élève, passe par un maximum en 1964, puis s'abaisse à nouveau. Depuis 1975 cependant, la baisse s'accélère, alors qu'elle s'est interrompue dans d'autres pays, dont la France (graph. 2 et 3).



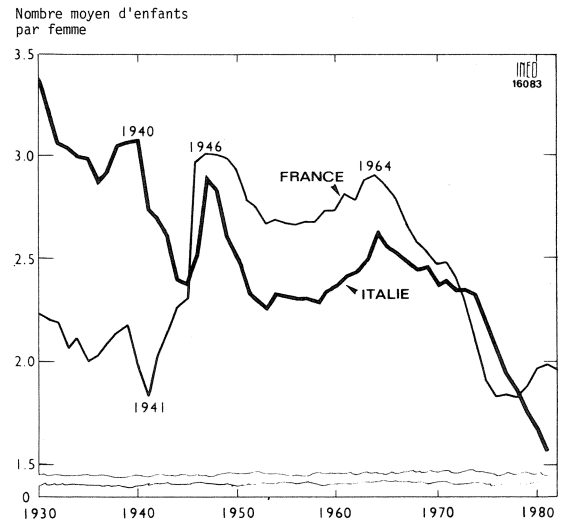
Graphique 2. — Italie et France. Naissances 1950-1981.

« Le Piémont (Turin), la Ligurie (Gênes), l'Emilie-Romagne (Bologne) et la Toscane (Florence) n'assuraient plus le remplacement de leurs générations depuis les années 30. Cette partie de l'Italie apparaît ainsi avoir une longue habitude de très faible fécondité. Les familles sans enfant et d'un seul enfant représentent environ la moitié des femmes nées en 1932. » [8].

On peut se demander si la hausse passagère de la fécondité des régions du Nord vers 1964-1966 n'est pas la conséquence de l'arrivée des populations méridionales, qui auraient conservé quelque temps leur comportement fécond. Mais cette hypothèse séduisante est contrebattue par le fait que « cette augmentation est sensiblement la même dans des régions où l'immigration a été très différente en intensité, voire dans des régions d'émigration » [8]. Comme on sait, 1964 a vu culminer la fécondité dans beaucoup de pays d'Europe, et ces régions de l'Italie ont participé à cette évolution d'ensemble.

En revanche, la poursuite de la baisse après 1976 est plus originale. Elle a conduit des régions du Nord-Ouest aux plus bas niveaux d'Europe : en 1979, alors que la fécondité de l'Italie était 1,74 enfant par femme, elle était de 1,45 dans le Piémont, 1,40 en Toscane, 1,28 en Emilie-Romagne et 1,17 en Ligurie [3] ! Cette évolution est en rapport avec le processus de sécularisation de la société dont témoignent de profondes transformations législatives.

- la loi de décembre 1970, institutionnalisant le divorce a été confirmée par un référendum en 1974 ;
  - en mars et mai 1971, la Cour constitutionnelle a abrogé les décrets interdisant la *propagande anticonceptionnelle* ;
  - la loi du 22 mai 1978 a légalisé l'avortement.
- Mais comme ailleurs, ces dispositions légales ne



Graphique 3. — Italie et France. Indice synthétique de la fécondité 1930-1981. Source [7].



Graphique 4. - Italie et France. Pyramides des âges au 1<sup>er</sup> janvier 1981. Source [5].  
(Populations totales : 57,14 et 53,84 millions d'habitants.)

peuvent être considérées comme la cause de l'évolution de la fécondité. Ce sont des manifestations parallèles de profondes transformations des attitudes devant la vie, la mort, la procréation, le couple, la société... Les successions chronologiques sont mystérieuses, qui apparentent l'Italie à l'Allemagne et l'Autriche, plutôt qu'aux autres pays méditerranéens.

Autre nouveauté : la présence d'immigrés. En Italie on distingue la population « présente » et la population « résidente ». Jusque-là, celle-ci était toujours plus élevée de quelques centaines de milliers en raison de l'absence d'émigrés qui conservent un logement dans leur commune d'origine. Or, au recensement d'octobre 1981, pour la première fois, la population présente dépasse (d'environ 100 000) la population résidente, en raison de l'immigration, souvent clandestine, d'environ un demi-million de personnes, pour une bonne part originaires d'Afrique du Nord [4]. Le même recensement a fait apparaître aussi que la grande poussée des migrations méridionales vers le « triangle industriel » Milan-Turin-Gênes est terminée : la croissance de la population est à nouveau plus rapide dans le Sud que dans le Nord. Des sept villes de plus de 500 000 habitants, seule Palerme (709 milliers d'habitants) croît encore (+ 9 % entre 1971 et 1981). Rome (2 889, + 1 %) est à peu près stable. Turin (1 116, - 6 %), Milan (1 651, - 5 %), Gênes (769, - 7 %), et Naples (1 229 - 2 %) décroissent. Mais on note

comme en France un phénomène d'urbanisation périphérique.

Tout à la fois méditerranéenne et continentale, catholique et laïque, industrielle et agricole, l'Italie contemporaine est terre de contrastes. Au moins faut-il les connaître et ne pas s'en tenir à des images simplistes et périmées.

Michel Louis LÉVY

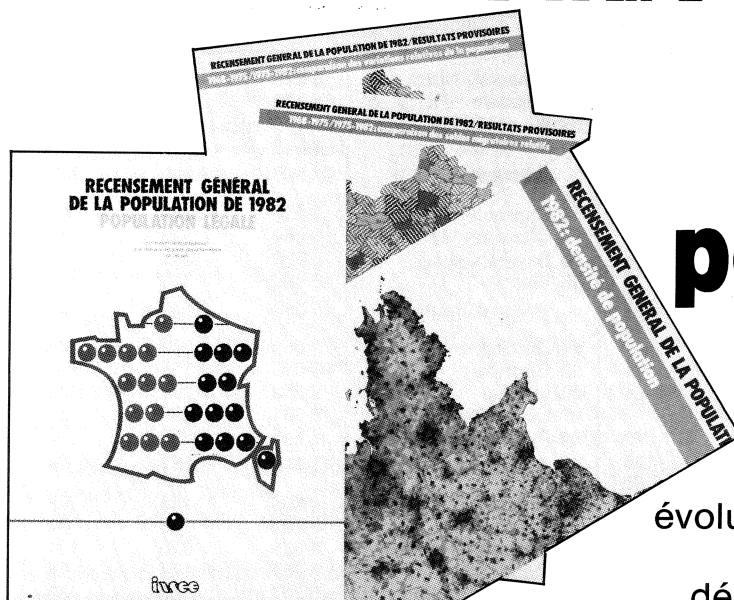
## RÉFÉRENCES

- [1] CIUCCI Luciano : Linee di una ricerca sulle metodologie per l'analisi delle serie temporali della fecondità, *Genus* XXXV, n° 1-2, 1979, 53-100.
- [2] HENRY Louis et PRESSAT Roland : « Evolution de la fécondité en Italie », *Population*, INED, juillet-septembre 1955, p. 501-528.
- [3] ISTAT, Rome : « Misure della fecondità italiane negli ultimi trent'anni », 1982.
- [4] ISTAT, Rome : « Primi Risultati del 12° censimento generale della popolazione » mars 1982.
- [5] ISTAT, Rome : « Annuario statistico italiano », edizione 1981.
- [6] LIVI-BACCI Massimo : « Italie » dans *La politique démographique des pays développés*, sous la direction de Bernard Berelson, Population Council, 1974, p. 260-295.
- [7] MONNIER Alain : « L'Italie, l'Espagne et le Portugal. Situation démographique », *Population*, INED, juillet-octobre 1980, p. 927-958.
- [8] RALLU Jean-Louis : « Permanence des disparités régionales de la fécondité en Italie ? », *Population*, INED, janvier-février 1983, p. 29-6.
- [9] SANTINI A. et GOLINI A. : « L'émigration » et « Les migrations intérieures » dans *La population de l'Italie*, CICRED, 1974.

# RECENSEMENT DE LA POPULATION

# 1982

## population légale



évolution de la population  
aux niveaux régional,  
départemental et urbain

Ce fascicule présente :

- le texte du décret authentifiant les résultats du Recensement de 1982 et ses annexes (population des départements et des régions).
- la liste des communes de plus de 10 000 habitants avec leur population légale (par ordre décroissant).
- un article « renaissance des communes rurales ou nouvelle forme d'urbanisation ? » qui analyse les premiers résultats du Recensement de la Population.
- **un ensemble de cartes** illustrant la répartition de la population sur le territoire et ses variations entre 1975 et 1982 au niveau de l'arrondissement ou de la commune (ex. : variations relatives de la population entre 1975 et 1982 au niveau communal). Ces cartes viennent compléter la série déjà parue dans le fascicule « premières estimations » et qui donnait des indications sur la variation de population aux niveaux régional ou départemental.

Le fascicule « **population légale - évolution de la population aux niveaux régional, départemental et urbain** » sous jaquette, format 21 × 29,7 : **35 F**

Les cartes peuvent être vendues séparément :

2 cartes, format 21 × 29,7 : 4 F l'une.

3 cartes, grand format : 10 F l'une.

Autres publications du Recensement disponibles : les **fascicules bleus** départementaux, 7 F l'unité. Ces fascicules donnent la population légale par arrondissement, canton et commune. Le fascicule « **premières estimations** » sous jaquette, format 21 × 29,7 : 30 F.

#### CONSULTATION-VENTE :

Pour Paris : Observatoire économique de Paris, Tour gamma A, 195, rue de Bercy, 75582 Paris Cedex 12

Pour la province : à l'Observatoire économique de votre région  
chez les libraires spécialisés



institut national de la statistique et des études économiques

## SUPERFICIE, POPULATION ET DENSITÉ MOYENNE DES DÉPARTEMENTS ET RÉGIONS (RECENSEMENT DE 1982)

Départements et régions	Superficie (km <sup>2</sup> )	Population (milliers)	Densité moyenne (h./km <sup>2</sup> )	Départements et régions	Superficie (km <sup>2</sup> )	Population (milliers)	Densité moyenne (h./km <sup>2</sup> )
75 Paris	105	2 176	20 723	22 Côtes-du-Nord	6 878	539	78
77 Seine-et-Marne	5 915	887	150	29 Finistère	6 733	828	123
78 Yvelines	2 284	1 196	523	35 Ille-et-Vilaine	6 775	750	111
91 Essonne	1 804	988	548	56 Morbihan	6 823	591	87
92 Hauts-de-Seine	176	1 387	7 879	<b>Bretagne</b>	<b>27 208</b>	<b>2 708</b>	<b>100</b>
93 Seine-Saint-Denis	236	1 324	5 610	16 Charente	5 956	341	57
94 Val-de-Marne	245	1 194	4 873	17 Charente-Maritime	6 864	513	75
95 Val-d'Oise	1 246	921	739	79 Sèvres(Deux-)	5 999	343	57
<b>Ile-de-France</b>	<b>12 012</b>	<b>10 073</b>	<b>838</b>	86 Vienne	6 990	371	53
08 Ardennes	5 229	302	58	<b>Poitou-Charentes</b>	<b>25 809</b>	<b>1 568</b>	<b>61</b>
10 Aube	6 004	289	48	24 Dordogne	9 060	377	42
51 Marne	8 162	544	67	33 Gironde	10 000	1 128	113
52 Marne (Haute-)	6 211	211	34	40 Landes	9 243	297	32
<b>Champ.-Ardennes</b>	<b>25 606</b>	<b>1 346</b>	<b>53</b>	47 Lot-et-Garonne	5 361	299	56
02 Aisne	7 369	534	72	64 Pyrénées-Atlant.	7 645	556	72
60 Oise	5 860	662	113	<b>Aquitaine</b>	<b>41 308</b>	<b>2 657</b>	<b>64</b>
80 Somme	6 170	545	88	09 Ariège	4 890	136	28
<b>Picardie</b>	<b>19 399</b>	<b>1 740</b>	<b>90</b>	12 Aveyron	8 735	279	32
27 Eure	6 040	462	76	31 Garonne (Haute-)	6 309	825	131
76 Seine-Maritime	6 278	1 193	190	32 Gers	6 257	174	28
<b>Haute-Normandie</b>	<b>12 317</b>	<b>1 655</b>	<b>134</b>	46 Lot	5 217	155	30
18 Cher	7 235	320	44	65 Pyrénées (Hautes-)	4 464	228	51
28 Eure-et-Loir	5 880	363	62	81 Tarn	5 758	339	59
36 Indre	6 791	243	36	82 Tarn-et-Garonne	3 718	190	51
37 Indre-et-Loire	6 127	506	83	<b>Midi-Pyrénées</b>	<b>45 348</b>	<b>2 326</b>	<b>51</b>
41 Loir-et-Cher	6 343	296	47	19 Corrèze	5 857	241	41
45 Loiret	6 775	536	79	23 Creuse	5 565	140	25
<b>Centre</b>	<b>39 151</b>	<b>2 264</b>	<b>58</b>	87 Vienne (Haute-)	5 520	356	64
14 Calvados	5 548	590	106	<b>Limousin</b>	<b>16 942</b>	<b>727</b>	<b>43</b>
50 Manche	5 938	466	78	01 Ain	5 762	419	73
61 Orne	6 103	295	48	07 Ardèche	5 529	268	49
<b>Basse-Normandie</b>	<b>17 589</b>	<b>1 351</b>	<b>77</b>	26 Drôme	6 530	390	60
21 Côte-d'Or	8 763	474	54	38 Isère	7 431	937	126
58 Nièvre	6 817	240	35	42 Loire	4 781	740	155
71 Saône-et-Loire	8 575	572	67	69 Rhône	3 249	1 445	445
89 Yonne	7 427	311	42	73 Savoie	6 028	324	54
<b>Bourgogne</b>	<b>31 582</b>	<b>1 596</b>	<b>51</b>	74 Savoie (Haute-)	4 388	495	113
59 Nord	5 742	2 521	440	<b>Rhône-Alpes</b>	<b>43 698</b>	<b>5 016</b>	<b>115</b>
62 Pas-de-Calais	6 672	1 412	212	03 Allier	7 340	370	50
<b>Nord-Pas-de-Calais</b>	<b>12 414</b>	<b>3 933</b>	<b>317</b>	15 Cantal	5 726	163	28
54 Meurthe-et-Moselle	5 241	717	137	43 Loire (Haute-)	4 977	206	41
55 Meuse	6 216	200	32	63 Puy-de-Dôme	7 970	594	75
57 Moselle	6 216	1 007	162	<b>Auvergne</b>	<b>25 013</b>	<b>1 333</b>	<b>51</b>
88 Vosges	5 874	396	67	11 Aude	6 139	281	46
<b>Lorraine</b>	<b>23 547</b>	<b>2 320</b>	<b>99</b>	30 Gard	5 853	530	91
67 Rhin (Bas-)	4 755	916	193	34 Hérault	6 101	706	116
68 Rhin (Haut-)	3 525	650	184	48 Lozère	5 167	74	14
<b>Alsace</b>	<b>8 280</b>	<b>1 566</b>	<b>189</b>	66 Pyrénées-Orientales	4 116	335	81
25 Doubs	5 234	477	91	<b>Languedoc-Roussil.</b>	<b>27 376</b>	<b>1 927</b>	<b>51</b>
39 Jura	4 999	243	49	04 Alpes-de-Haute-Pr.	6 925	119	17
70 Saône (Haute-)	5 360	232	43	05 Alpes (Hautes-)	5 549	105	19
90 Belfort (Territ. de)	609	132	217	06 Alpes-Maritimes	4 299	881	205
<b>Franche-Comté</b>	<b>16 202</b>	<b>1 084</b>	<b>67</b>	13 Bouches-du-Rhône	5 087	1 724	339
44 Loire-Atlantique	6 815	995	146	83 Var	5 973	708	119
49 Maine-et-Loire	7 166	676	94	84 Vaucluse	3 567	427	120
53 Mayenne	5 175	272	53	<b>Provence-Alpes Côte d'Azur</b>	<b>31 400</b>	<b>3 965</b>	<b>126</b>
72 Sarthe	6 206	505	81	2A Corse du Sud	4 014	109	27
85 Vendée	6 720	483	72	2B Haute-Corse	4 666	132	28
<b>Pays de la Loire</b>	<b>32 082</b>	<b>2 930</b>	<b>91</b>	<b>Corse</b>	<b>8 680</b>	<b>230</b>	<b>26</b>
				<b>FRANCE</b>	<b>543 965</b>	<b>54 335</b>	<b>100</b>

## GÉOGRAPHIE

### Densité 100 ?

Sur les neuf partenaires de la France dans la Communauté européenne, deux seulement ont une densité inférieure à 100 habitants au km<sup>2</sup> : l'Irlande (48 en 1981) et la Grèce (73). La France, qui était dans ce cas, a-t-elle rejoint le groupe des pays dont la densité est « à trois chiffres » ? C'est ce que laisse entendre l'INSEE dans le tableau des résultats reproduit dans le présent bulletin (1).

Il s'agit, en fait, d'un arrondi : une population totale estimée à 54 335 000 habitants rapportée à une superficie de 543 965 km<sup>2</sup>, cela fait un peu moins que 100

(1) La brochure de résultats qui fait l'objet du placard publicitaire n'est pas en vente à l'INED, mais à l'INSEE.

habitants au km<sup>2</sup>. Il ne s'en faut plus que de 61 500 habitants, environ quatre mois de croissance démographique au rythme actuel, pour atteindre 54 396 500 habitants : la densité 100 aurait été atteinte en juillet 1982. On peut, cependant, légitimement s'interroger sur la superficie utilisée dans ce calcul. Contrairement à ce qu'on croit en général, la superficie d'un pays n'est pas une notion très précise. Pour la France, les évaluations peuvent différer dans une fourchette de 7 000 à 8 000 km<sup>2</sup>, la surface d'un grand département. Beaucoup de gens ont en tête le chiffre rond de 550 000 km<sup>2</sup> que retiennent la plupart des dictionnaires usuels. Mais on peut lui opposer :

— le chiffre de 551 695 km<sup>2</sup> résultant des mesures géodésiques de l'Institut géographique national ;

— celui de 549 000 km<sup>2</sup> calculé par *planimétrie* de la carte au 1/50 000 du même Institut géo-

graphique national, cité par l'*Annuaire statistique de la France* ;

— celui de 547 000 km<sup>2</sup> retenu par l'*Annuaire démographique des Nations Unies*.

Pour ce qui est de la superficie de 543 965,40 km<sup>2</sup> utilisée plus haut dans le calcul de la densité, elle résulte de la sommation par le Service du *Cadastre* des superficies de chaque commune : « sont comprises toutes les surfaces du domaine public et privé, cadastrées ou non cadastrées, à l'exception des lacs, étangs et glaciers de plus d'un kilomètre carré, ainsi que des estuaires ». Ce sont ces dernières exclusions qui au total doivent représenter quelque 5 000 km<sup>2</sup>.

Libre donc à chacun de retenir dès maintenant que la France métropolitaine a une densité de 100 habitants au km<sup>2</sup>, ou d'attendre encore trois ans, quand le chiffre de 55 millions d'habitants sera dépassé.

M.L.

## DÉMOGRAPHIE

### Fécondité masculine et féminine

6,7 enfants par femme, tel est l'indice synthétique de fécondité trouvé par Gilles Pison pour la population des *Peul Bandé*, vivant au Sénégal oriental, à laquelle il a consacré un livre qui vient de paraître (1). Il ne surprendra pas : l'estimation de la fécondité au Sénégal qu'avait reprise *Population et Sociétés* dans son n° 150 (*Tous les pays du monde*) était 6,5 enfants par femme. Plus surprenant est l'estimation qu'il donne de la fécondité masculine : 11,5 enfants par homme !

Qu'un écart existe entre les indices masculins et féminins de fécondité est bien connu des démographes. Une étude de l'INED (2) avait montré par exemple qu'en France, lors du maximum de 1947 de la fécondité féminine (3,02), celle des

hommes était supérieure (3,13), et que lors du maximum de 1964 (2,87 enfants par femme) c'était l'inverse (2,74 par homme). Mais l'importance de l'écart trouvé pour les *Peul Bandé* est considérable.

A vrai dire, les chiffres cités sont ceux de la fécondité brute, abstraction faite de la mortalité. Dans les pays développés où la mortalité jusqu'aux âges de fécondité est devenue très faible, il n'y a plus qu'un très petit écart entre la fécondité brute et la fécondité nette, qui tient compte de cette mortalité. Mais dans les populations traditionnelles où sévit une très forte mortalité, la fécondité nette est très inférieure à la fécondité brute : chez les *Peul Bandé*, 3,1 enfants par femme, 3,6 enfants par homme (3). De plus, la pratique de la polygamie fait que le calendrier de la fécondité est complètement décalé entre les deux sexes : la fécondité est maximale chez les femmes à 20-24 ans et chez les hommes à 35-39 ans, si bien que l'âge moyen à la maternité est de 26,8 ans (chiffre très voisin de la France) mais l'âge moyen à la paternité est de 40,5 ans (en France : environ 30 ans), d'où l'importance plus forte de la mortalité pour la fécondité des hommes que pour celle des femmes. Or, le taux de

croissance d'une population est déterminé à la fois par l'intensité de la fécondité et l'âge moyen à la procréation, qui mesure en quelque sorte la « vitesse » à laquelle se succèdent les générations. Autrement dit, les femmes ont une fécondité moindre que les hommes (3,1 contre 3,6), mais se reproduisent à des intervalles plus courts (27 ans contre 40 ans). Les effets se compensent et le taux de croissance est — fort heureusement — sensiblement le même, selon qu'on le mesure sur les hommes ou sur les femmes.

Ces résultats peuvent paraître une curiosité arithmétique. Mais la croissance du divorce dans les pays développés et la fréquence subséquente du remariage pourraient conduire à des phénomènes d'ampleur certainement moindre mais analogues dans leur principe. Ainsi l'intérêt démographique de l'étude de Gilles Pison complète son intérêt ethnographique.

M. L.

(3) L'écart entre la fécondité brute, 11,5, et la fécondité nette, seule observée, 3,6, met en évidence l'imprécision du chiffre brut. La procréation masculine aux âges élevés est virtuellement possible, du fait de la polygamie, mais rarement observée, du fait de la mortalité. Faire abstraction de celle-ci introduit donc une sensible indétermination.

(1) « Dynamique d'une population traditionnelle, les *Peul Bandé* (Sénégal oriental) », Gilles Pison, INED, Travaux et Documents, cahier n° 99, 278 p. Diffusion PUF.

(2) « Évolution de la fécondité masculine depuis le début du siècle » par Nicolas Brouard, *Population*, INED, 1977, p. 1123-1158.

Directeur-Gérant : Gérard Calot. — C.P. n° 1343 ADEF. Imp. Bayard-Presses, Paris. — Dépôt légal 2<sup>e</sup> trim. 1982. Édité par l'I.N.E.D. : 27, rue du Commandeur, 75675 Paris, Cedex 14. — Tél. : (1) 320.13.45. — CCP Paris 9061-56 H.

Le numéro  
Abonnement 1 an  
Abonnement 2 ans  
Abonnement 3 ans

France : F 3,00 Etranger : F 3,80  
France : F 30,00 Etranger : F 45,00  
France : F 55,00 Etranger : F 80,00  
France : F 75,00 Etranger : F 105,00